

Avocat spécialiste en « Droit du numérique et des communications

»

écrit par Marine de la Clergerie | 11/11/2021

Sur proposition du Conseil National des Barreaux (CNB), la mention de spécialisation « Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication » évolue et devient « Droit du numérique et des communications ».

Me Marine de la Clergerie est titulaire de la mention de spécialisation droit du numérique et des communications.

Les compétences professionnelles dans le domaine du droit du numérique et des communications ont été validées par un jury et attestées par un certificat délivré par le CNB.

La liste des avocats spécialistes en droit du numérique et des communications est disponible à l'adresse suivante : <https://consultation.avocat.fr/avocats/specialistes-droit-des-nouvelles-technologies-de-l-informatique-et-de-la-communication.html>

Références

- [Arrêté du 20 octobre 2021](#)
 - Site du CNB sur les [mentions de spécialisations](#) et [FAQ](#) - spécialisation
 - [Liste des avocats spécialistes](#)
-

Avocat spécialiste en «Droit de la protection des données personnelles »

écrit par Marine de la Clergerie | 11/11/2021

La nouvelle mention de spécialisation « Droit de la protection des données personnelles », proposée par le Conseil National des Barreaux (CNB) a été créée par le garde des Sceaux par arrêté du 20 octobre 2021.

Pour rappel, il existe de nombreuses mentions de spécialisations qui représentent une reconnaissance d'une compétence spécifique de l'avocat. Seuls les avocats ayant obtenu le certificat de spécialisation peuvent utiliser la mention « avocat spécialiste en ... »

L'obtention d'un certificat de spécialisation est soumise aux conditions suivantes :

- Une pratique professionnelle supérieure ou égale à 4 années
- La constitution d'un dossier de candidature
- Un entretien devant un jury composé de 4 membres désignés par le président du CNB

Références

- [Arrêté du 20 octobre 2021](#)
- Site du CNB sur les [mentions de spécialisations](#) et [FAQ](#) - spécialisation

Données relatives aux clients

écrit par Marine de la Clergerie | 11/11/2021

De la nécessité de limiter la durée de conservation des données clients

La vente aux enchères publiques

écrit par Marine de la Clergerie | 11/11/2021

Distinction entre vente aux enchères publiques et courtage aux enchères

Le droit de rétractation des consommateurs

écrit par Marine de la Clergerie | 11/11/2021

Comment calculer le point de départ du droit de rétractation